



Moken 2016 / 01

Motion déposée par le groupe socialiste lors du CG du 5.12.16

Titre :

Créer les conditions-cadres pour une planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance.

Introduction :

Avec le développement de la commune, l'arrivée progressive de nouveaux habitants et les besoins en rénovations et entretiens des bâtiments scolaires, se profile pour la commune de Valbirse un défi important.

Les bâtiments consacrés à l'enfance (écoles, EJC, crèche, halle de gymnastique) seront certainement soumis soit à des modifications, des agrandissements, des changements d'affectation ou des rénovations. L'interdépendance de ces bâtiments est avérée et il est absolument nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de cette problématique.

Actuellement, les montants budgétés pour les rénovations des bâtiments scolaires et des halles de gymnastique avoisinent les 20 millions. Rénover au coup par coup, sans avoir une vue d'ensemble englobant la totalité des infrastructures concernées pourrait non seulement avoir des conséquences financières importantes pour notre commune, mais nous ferait également prendre le risque de devoir assumer à l'avenir des choix inadaptés aux réalités démographiques et aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui et de demain.

Proposition :

Le groupe socialiste demande la création d'une commission extraordinaire qui aura pour tâche de faire un inventaire des problématiques actuelles et de proposer différentes solutions. Ce rapport permettra ensuite aux autorités de faire des choix en fonction des pistes étudiées.

Nous souhaitons que cette commission se compose de membres du CG, de membres des commissions existantes (finances, commission scolaire, etc.), d'un représentant du conseil communal, mais également d'experts externes, spécialistes dans les domaines concernés par cette planification.

Il s'agit de permettre une synergie entre des axes stratégiques qui concernent les rénovations, les finances, les bâtiments existants tout en visant une amélioration des prestations proposées actuellement aux familles de notre commune.

Urgence :

Le groupe socialiste et sympathisant souhaite vivement débattre de cette motion lors du prochain conseil général, soit le 6 mars 2017.



Motifs :

- L'état de nos finances ne nous permet aucune erreur. Il s'agit d'éviter que les coûts des rénovations des écoles et des halles de gymnastique s'additionnent sans que les utilisateurs et la population n'y voient un réel progrès.
- Grâce à la fusion, nous avons l'opportunité unique de repenser ces infrastructures dans une approche globale, modernisée et durable.
- En coordonnant les projets, les réorganisations nous donneront également la possibilité de trouver une solution pérenne et adaptée pour les écoles et l'EJC.
- Les travaux de cette nouvelle commission nous permettront de prendre des décisions réfléchies, étayées et en lien avec les enjeux actuels de la société.
- Il est temps de donner un signal fort aux familles qui habitent la commune et à celles qui envisagent de s'y installer. Les enfants sont au centre de nos préoccupations et nous souhaitons leur mettre à disposition des infrastructures étudiées et de bonne qualité.

Pour le groupe socialiste et sympathisant au conseil général : Serge Monnerat